

ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	73 016	21 625
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	658 534	715 355
À vue	139 616	171 252
À terme	522 918	544 103
Créances sur la clientèle	745 943	386 565
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	201 506	23 247
Crédits et financements participatifs à l'équipement	323 488	359 999
Crédits et financements participatifs immobiliers	1 090	1 276
Autres crédits et financements participatifs	217 660	1 043
Créances acquises par affacturage		
Titres de transaction et de placement	9 193 348	7 809 599
Bons du Trésor et valeurs assimilées	5 011 471	4 416 460
Autres titres de créance	3 816 420	2 923 282
Certificats de Sukuk	31 420	41 002
Titres de propriété	334 039	428 855
Autres actifs	836 748	789 882
Titres d'investissement		
Bons du Trésor et valeurs assimilées		
Autres titres de créance		
Certificats de Sukuk		
Titres de participation et emplois assimilés	248 716	246 136
Participation dans les entreprises liées	198 030	196 030
Autres titres de participation et emplois assimilés	50 685	50 106
Titres de Moudaraba et Moucharaka		
Créances subordonnées		
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations données en Ijara		
Immobilisations incorporelles	56 983	44 702
Immobilisations corporelles	18 540	21 473
TOTAL ACTIF	11 831 828	10 035 338

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Banques Centrales, Trésor Public, Service des Chèques Postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 680 148	3 310 291
À vue	2 767 798	1 533 339
À terme	1 892 349	1 776 951
Dépôts de la clientèle	1 566 504	1 506 015
Comptes à vue créditeurs	741 004	754 660
Comptes d'épargne		
Dépôts à terme	571 027	513 831
Autres comptes créditeurs	254 472	237 523
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs		
Titres de créance émis	1 926 197	1 714 786
Titres de créance négociables émis	1 926 197	1 714 786
Emprunts obligataires émis		
Autres passifs	2 450 399	2 322 414
Provisions pour risques et charges	46 152	21 245
Provisions réglementées		
Subventions, Fonds publics affectés et Fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
Ecart de réévaluation		
Réserves et primes liées au capital	160 231	190 000
Capital	930 000	780 000
Actionnaires, Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)	396	109 418
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	91 801	81 169
TOTAL PASSIF	11 831 828	10 035 338

HORS BILAN	31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DONNÉS	2 217 515	2 795 483
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	62 932	166 832
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 043	1 255 978
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer	2 151 540	1 572 473
ENGAGEMENTS REÇUS	640 251	1 220 943
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	500 000	500 000
Engagements de garantie reçus des établissements de crédit et assimilés		9 438
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Titres de Moudaraba et Moudaraba à recevoir		
Autres titres à recevoir	140 251	711 505

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation bancaire	736 281	594 700
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	28 147	19 543
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	20 988	21 546
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	66 206	60 147
Produits sur titres de propriété et certificats de sukuk	47 800	28 729
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	180 394	165 532
Commissions sur prestations de service	392 746	303 802
Autres produits bancaires	392 746	303 802
Charges d'exploitation bancaire	392 441	330 909
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	31 481	44 965
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	55 302	58 857
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	51 764	37 665
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Autres charges bancaires	253 895	189 422
Produits non bancaires	343 840	269 792
Produits d'exploitation non bancaire	4 745	13 251
Charges d'exploitation non bancaire	134	283
Charges générales d'exploitation	180 298	163 069
Charges de personnel	101 280	95 818
Impôts et taxes	2 439	2 290
Charges externes	47 002	42 308
Autres charges générales d'exploitation	9 986	7 329
Dotations aux amortissements et aux provisions des immob. incorp. et corp.	19 591	15 325
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	31 240	21 000
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance		
Pertes sur créances irrécouvrables	5 171	
Autres dotations aux provisions	26 070	21 000
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	4 987	14 322
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	17	19
Récupérations sur créances amorties		
Autres reprises de provisions	4 971	14 303
Résultat courant	142 100	109 043
Produits non courants	3	
Charges non courantes	5 956	1 924
Résultat avant impôts	136 146	107 119
Impôts sur les résultats	44 346	29 743
Résultat net de l'exercice	91 801	81 169

COMMENTAIRE

Au niveau des comptes individuels, le **produit net bancaire** de CDG Capital s'affiche en progression de **29,4%** à **MAD 343,8 millions**, portée à la fois par la bonne performance des activités de marché et la hausse des dividendes remontés par les principales filiales, ainsi que l'amélioration du coût de financement de la banque.

Le **Résultat Brut d'Exploitation** progresse de **77,7%** à **MAD 168,4 millions**, tenant compte d'une évolution de **10,6%** à **MAD 180,3 millions** des charges générales d'exploitation.

Le **Résultat Courant** s'affiche en hausse de **30%** à **MAD 142,1 millions** après prise en compte de dotations nettes de reprises aux provisions à hauteur de **MAD 26,3 millions**, et le **Résultat Net** ressort à **MAD 91,8 millions**, en progression de **13%** par rapport à l'exercice précédent.

L'encours des **créances à la clientèle** s'affiche en hausse de **93%**, tirée principalement par la progression de l'encours des crédits de trésorerie et la réalisation d'opérations de pensions reçues. Pour sa part, le portefeuille des **titres de transaction et de placement** évolue de **18%** suite à de nouveaux placements en bons de Trésor (+13%) et en dette privée (+31%).

Au passif, l'évolution des ressources met en évidence un recours plus important aux financements interbancaires (**+41%**) et aux émissions de certificats de dépôts (**+12%**).

L'**endettement financier net** de la banque, constitué majoritairement d'instruments du marché monétaire, s'établit à **MAD 6 milliards** à fin décembre 2020 contre **MAD 5 milliards** au 31 décembre 2019.

Deloitte

Dr Sidi Mohammed Bataineh
Bâtiment C - Tour Ivra 3 - 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de
CDG CAPITAL S.A
Rabat

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020**

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de CDG Capital SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.182.429, dont un bénéfice net de MAD 91.801.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 11 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de CDG Capital SA au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes conformés aux autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Réponse d'audit
Evaluation des titres de transaction et de placement	
Les titres de transaction et de placement figurent à l'actif de CDG Capital au 31 décembre 2020 pour un montant de 9.193.348 MAD.	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la Banque et des contrôles clés relatifs à l'évaluation des titres de transaction et de placement.
Les titres de transaction et de placement sont évalués conformément aux principes décrits dans l'état A1 « Principales méthodes d'évaluation appliquées » de l'état des Informations Complémentaires (ETIC).	Nous travaillons d'audit ont principalement consisté à : - Examiner le dispositif de gouvernance relatif aux modèles de valorisation et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ; - Tester par sondage l'évaluation des titres de transaction et de cotées en date de clôture.

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévus par la loi.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'expliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concrets et métriques en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous commentons aux responsables de la gouvernance notamment l'élaboration et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 mars 2021

Les Commissaires aux Comptes



Sakina Bensouda-Korachi
Associée



Taha Ferrous
Associé

Rapport financier annuel 2020 est accessible via ce lien :

<https://www.cdgcapital.ma/fr/documents-destines-aux-investisseurs>

ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
 Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	73 027	21 636
 Actifs financiers à la juste valeur par résultat	7 215 827	5 865 792
- Actifs financiers détenus à des fins de transaction	6 702 718	5 253 132
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	513 109	612 661
 Instruments dérivés de couverture		
 Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 176 617	2 173 668
- Instruments de dette comptabilisés à la JV par capitaux propres recyclables	2 127 344	2 124 394
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la JV par capitaux propres non recyclables	49 274	49 274
 Titres au coût amorti		
 Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	710 951	772 919
 Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	739 330	384 650
 Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
 Placements des activités d'assurance		
 Actifs d'impôt exigible	4 871	5 594
 Actifs d'impôt différé	17 106	6 274
 Comptes de régularisation et autres actifs	821 022	865 834
 Actifs non courants destinés à être cédés		
 Participations dans des entreprises mises en équivalence		
 Immeubles de placement		
 Immobilisations corporelles	92 890	61 911
 Immobilisations incorporelles	58 000	46 083
 Ecarts d'acquisition	98 235	98 235
 TOTAL ACTIF	 12 007 876	 10 302 595

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
 Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
 Passifs financiers à la juste valeur par résultat	42 524	64 233
- Passifs financiers détenus à des fins de transaction	42 524	64 233
- Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
 Instruments dérivés de couverture		
 Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 723 759	3 338 889
 Dettes envers la clientèle	1 550 452	1 480 906
 Titres de créance émis	1 926 197	1 714 786
 Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
 Passifs d'impôt exigible	45 834	41 482
 Passifs d'impôt différé		
 Comptes de régularisation et autres passifs	2 524 471	2 487 172
 Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
 Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance		
 Provisions	3 861	2 775
 Subventions et fonds assimilés		
 Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		
 Capitaux propres	1 190 779	1 172 351
- Capital et réserves liées	1 190 779	1 172 351
- Réserves consolidées	930 000	780 000
- Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	174 222	305 397
- Résultat net de l'exercice	(7 157)	(4 449)
- Intérêts minoritaires	93 714	91 402
 TOTAL PASSIF	 12 007 876	 10 302 595

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	31/12/2020	31/12/2019
+ Intérêts et produits assimilés	122 557	105 205
- Intérêts et charges assimilés	(145 891)	(145 948)
 Marge d'intérêt	 (23 335)	 (40 743)
+ Commission (produits)	180 394	164 039
- Commission (charges)	(8 141)	(5 132)
 Marge sur commissions	 172 254	 158 907
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste par résultat	128 518	109 513
+/- Gains ou pertes nets des instruments mesurés à la juste valeur par capitaux propres	12 182	10 447
+ Produits des autres activités	127 674	148 205
- Charges des autres activités	(23 916)	(29 640)
 Produit net bancaire	 393 378	 356 689
- Charges générales d'exploitation	(197 539)	(186 842)
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(24 805)	(23 609)
 Résultat brut d'exploitation	 171 034	 146 238
Coût du risque	(15 716)	957
 Résultat d'exploitation	 155 318	 147 195
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	227	317
+/- Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
 Résultat avant impôt	 155 545	 147 513
- Impôt sur les résultats	(61 831)	(56 110)
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		
 Résultat net	 93 714	 91 402
Intérêts minoritaires		
 Résultat net - part du groupe	 93 714	 91 402
Résultat de base par action (en dirhams)	10,08	11,72
Résultat dilué par action (en dirhams)	10,08	11,72

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	31/12/2020	31/12/2019
 Résultat net	 93 714	 91 402
 Ecarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	(2 708)	(9 268)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence		
Impôts		
 Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	 (2 708)	 (9 268)
 Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	 91 006	 82 134
Dont part du groupe	91 006	82 134
Dont part des minoritaires		

COMMENTAIRE

L'exercice 2020 a été marqué par de bonnes réalisations en termes d'activité et de résultat, soutenues par le dynamisme et la bonne résilience des activités de l'ensemble CDG Capital et ses filiales.

L'encours des **Actifs sous Gestion** se bonifie de **4,8%** à **MAD 246,4** milliards, contre **MAD 235,2** milliards une année auparavant.

Pour leur part, les **Actifs en Conservation** progressent de **3%**, pour atteindre **MAD 441,3** milliards contre **MAD 428,8** milliards à fin décembre 2019.

Le **Produit Net Bancaire Consolidé** enregistre une progression de **10,3%** à **MAD 393,4** millions, tirée par la bonne tenue à la fois des activités de marché et des commissions perçues sur prestations de service, ainsi que l'amélioration des conditions de refinancement de la banque.

Les **Charges Générales d'Exploitation**, dotations aux amortissements comprises, évoluent globalement de **5,7%** à **MAD 222,3** millions et le **Coût du Risque**, impacté par le contexte de la crise liée à la Covid-19, atteint **MAD 15,7** millions contre une reprise nette **MAD 0,9** million une année auparavant.

Dans ces conditions, le **Résultat Net Part du Groupe** s'établit à **MAD 93,7** millions contre **MAD 91,4** millions à fin décembre 2019.



Bd Sidi Mohammed Ben Abdallah
Bâtiment C - Tour Heka 3 - 1^{er} étage
La Marina - Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de
CDG CAPITAL S.A
Maroc



101, Boulevard Abdelmoumen
Coudanba
Maroc

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de CDG Capital et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **MAD 1 190 779**, dont un bénéfice net consolidé de **MAD 93 714**.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 11 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie du Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Réponse d'audit
Evaluation des instruments financiers classés en niveau 2	
Comme indiqué au niveau des notes annexes 5.1.2 et 5.1.3 aux comptes consolidés, les instruments financiers classés en niveau 2 s'élevaient à 8 942,267 KMAD au 31 décembre 2020.	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du Groupe et des contrôles clés relatifs à l'évaluation des instruments financiers classés en niveau 2.
L'estimation de la juste valeur de ces instruments financiers est déterminée selon les principes décrits au niveau de la note 2.1 Instruments financiers 7 de l'annexe aux comptes consolidés.	Not travaux d'audit ont principalement consisté à : - Examiner le dispositif de gouvernance autour des modèles de valorisation et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ; - Tester par sondage l'évaluation des instruments financiers classés en niveau 2 ; - Examiner les informations relatives à l'évaluation des instruments financiers présentées au niveau des annexes aux comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsque l'est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concrets et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et nous sommes tenus d'appliquer les procédures d'audit appropriées pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'un erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le confinement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurons relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 mars 2021

Les Commissaires aux Comptes



Sakila Benoudia-Karachi
Associée



Tabi Ferhous
Associé

Rapport financier annuel 2020 est accessible via ce lien :

<https://www.cdgcapital.ma/fr/documents--destines--aux-investisseurs>